



ARRETE N° TEMP-2022/98

OBJET : CIRCULATION ALTERNEE POUR CAUSE DE TRAVAUX 29 RUE DE VILLENEUVE

Le Maire de la commune de GARENNES-SUR-EURE,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code de la Route,

Vu la demande de l'entreprise TEAM RESEAUX sise 28 rue d'Avrilly à EVREUX (27000) formulée le 08/11/2022,

Considérant les travaux de terrassement, de branchement électrique et pose de coffret ENEDIS par l'entreprise TEAM RESEAUX, 29 rue de Villeneuve du 28 novembre au 20 décembre 2022,

Considérant qu'en raison du déroulement des travaux, il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique,

ARRETE

Article 1 : Du 28 novembre au 20 décembre 2022 de 8 h 00 à 18 h 00, la circulation rue de Villeneuve sur notre commune sera réglementée en alternance par feux tricolores. Les dépassements sur l'emprise du chantier seront interdits quelles que soient les voies laissées libres à la circulation. Aucun stationnement, en dehors des véhicules de chantier, ne sera autorisé sur l'emprise de la zone des travaux. Ce dernier sera considéré comme gênant.

Article 2 : Le transport scolaire sera maintenu pendant les travaux.

Article 3 : Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté sera affiché conformément à la réglementation en vigueur à chaque extrémité du chantier.

Article 5 : L'autorité territoriale certifie le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir auprès du Tribunal Administratif de ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa notification.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible par le site www.telerecours.fr

Article 6 : Monsieur le Maire est chargé de l'exécution du présent arrêté et ampliation transmise à :

- L'entreprise TEAM RESEAUX en charge des travaux,
- Gendarmerie d'Ivry-la-Bataille,
- Police pluri-communale,
- SDIS de l'Eure,
- Service déchets de l'EPN,
- Service transport de l'EPN,
- Service transport de la région Normandie,
- transports DELCOURT,
- TNDS

Garennes sur Eure, le 15 novembre 2022
Le Maire,



Jean-Pierre GATINE